

E-santé

Les plateformes de télémédecine d'Auvergne et Rhône-Alpes ont fusionné

Publié le 11/10/18 - 16h27 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Depuis juillet, les groupements de coopération sanitaire (GCS) Système d'information en santé de la région Rhône-Alpes (Sisra) et Auvergne (Simpa) forment une seule et unique équipe opérationnelle sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En témoigne le rapport d'activité commun pour l'année 2017, présenté cet été. Mais, courant septembre, les deux GCS ont franchi un pas de plus avec la fusion de leurs plateformes de télémédecine qu'ils ont officialisée ce 8 octobre.

L'accord cadre entre les deux ex-solutions régionales arrivant à terme fin septembre, les GCS Sisra et Simpa ont décidé de repenser leur offre de télémédecine à l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, depuis le 13 septembre, ils proposent aux établissements de santé une solution unique sur l'ensemble du territoire, au travers de l'utilisation d'Estela, la plateforme de télémédecine fusionnée qui permet de relier des sites distants. Cette solution est fondée sur l'utilisation du logiciel Covotem et accessible par l'intermédiaire d'un accord cadre avec le **groupement d'intérêt public (GIP) Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah)**, auquel les GCS e-santé régionaux sont adhérents. Constitués en centrale d'achat, Simpa et Sisra proposent aux établissements membres des tarifs négociés permettant de bénéficier du service Estela, pour des actes de téléconsultation ou de téléexpertise, dans tous les domaines cliniques. Et les GCS de citer notamment la neurologie, la neurochirurgie, l'oncogénétique, la néphrologie ou encore l'anesthésie.

L'objectif ? Améliorer les délais tout en réduisant les inégalités de prise en charge des patients. Les deux plateformes d'Auvergne et Rhône-Alpes sont chacune en service depuis 2013. Aujourd'hui, précisent les deux GCS, une centaine de sites utilisent l'infrastructure existante pour des téléconsultations ou téléexpertises, en établissement de santé ou en milieu carcéral. Plus de 1 000 téléconsultations ont ainsi pu être réalisées, soit par exemple 500 AVC ischémiques diagnostiqués et 150 thrombolyses pratiquées.

Clémence Nayrac
- [Twitter](#)

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.